

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE

## Tarifs applicables au 20/11/2017

- Pour un prix de **vente inférieur ou égal à 100 000 €** : 9 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 3 000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris **entre 100 001 € et 150 000 €** : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris **entre 150 001 € et 1 100 000 €** : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente **supérieur ou égal à 1 100 001 €** : 5 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.**

**SARL REACTIVIMO** - 29 boulevard Albert 1<sup>er</sup> 06600 Antibes  
Tél. 04.83.15.70.41 Fax : 04 83 15 70 46 Email : [antibes@nestenn.com](mailto:antibes@nestenn.com) Site internet : [www.nestenn.com](http://www.nestenn.com)

SARL au capital de 8000 € - RCS Antibes 524 569 084 00022 APE 6831Z - CT 11683 délivrée par la préfecture des Alpes maritimes  
Chaque agence est une entité indépendante.